COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 01.11.2019

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non de la pétition
Pour un hommage montreusien à Franz Weber

Président : Pablo Menzi (UDC)

Membres : Ihab Al Jundi (SOC) Absent(e) non excusé(e)
Julien Chevalley (PLR)
Vincent Haldi (ML)
Jean-Bernard Kammer (SOC)
Kastriot Ramiqi (PLR) Absent(e) non excusé(e)
Pierre-André Spahn (PLR)
Bibiana Streicher (PLR)
Béatrice Tisserand (Les Verts)
Michel Zulauf (SOC)

La Commission chargée d'examiner l'objet cité en titre s'est réunie le mardi 8 octobre 2019 à 19 heures à la rue du Marché 8 à Montreux.

La Municipalité était représentée par M. Wehrli Syndic.

Selon l'usage, le conseiller désigné remet en jeu sa présidence celle-ci n'est pas contestée.

Le Syndic Laurent Wehrli, explique aux pétitionnaires la procédure en cours soit : la motion en cours doit être traitée ce soir par cette commission, qui sera prise en considération par le Conseil communal et finalement exécutée par la Municipalité.

Je me permets de préciser qu'un certain nombre d'éléments ont déjà été analysé par des contacts avec les membres de la famille Weber. Objectivement, c'est de pouvoir nommer un espace pour M. Franz Weber dans la zone où il a vécu plus précisément proche du lac et dans le secteur du Basset. Il est essentiel, tout en respectant les règles usuelles de la nomination de place, de rue ou de quai. Cela dit, il n'est pas possible de débaptiser le Quai des Villas Dubochets pour renommer le Quai de M. Franz Weber dans un espaces déjà désigné.

Enfin dans la nomination des espaces, le secteur pourrait s'appeler « Parc de Franz Weber » au lieu de « Parc du Basset », avec de magnifiques arbres, ce qui serait un témoignage aux yeux des premières démarches de la Municipalité avec la famille. Cette

démarche pourrait tout à fait convenir, mais encore une fois nous n'avons pas été plus loin.

En réponse d'un commissaire, les habitants du quartier où résidait M. Franz Weber, les propriétaires ne veulent pas que les rues soient baptisées en mémoire de ce personnage.

Intervention de Madame Ruth Bär

M. Franz Weber (1927-2019), le grand combattant en faveur de la nature, des animaux et du patrimoine, nous a quittés le 2 avril 2019. Comme vous savez toutes et tous, c'était un homme de courage, de tempérament. Il a connu une vie exceptionnelle, menant plus de 150 campagnes, pour sauver des paysages, comme le site extraordinaire en Lavaux, cette vigne entre lac et ciel, l'Engadine, les Baux de Provence ou encore Delphes ; mais aussi pour défendre les animaux, à l'image des éléphants au Togo, des chevaux sauvages en Australie ou de son combat pour les bébés phoques en compagnie de Brigitte Bardot.

Plus récemment et jusqu'à un âge avancé, il s'est battu pour des causes comme l'aménagement du territoire ou la limitation des résidences secondaires. Son engagement, sa passion étaient basés sur son amour profond et spirituel de la beauté de notre mère nature et des animaux comme êtres vivants à respecter. Son courage et sa détermination sont une inspiration et un modèle pour nous tous et les nouvelles générations.

Ses combats étaient souvent critiqués comme « allant trop loin », il a dû se battre. Mais aujourd'hui ils sont salués. Qui oserait encore contester son « sauvetage » en Lavaux qui doit à ce vignoble de faire aujourd'hui partie du patrimoine de l'humanité. Preuve qu'écologie, tourisme et économie peuvent faire bon ménage… Dans son indignation contre l'injustice il avait des cris du cœur sincères et bouleversants, des colères mais aussi une capacité d'extase et un enthousiasme qui ont remué des montagnes. C'était un précurseur de l'écologie.

J'ai travaillé pour M. Franz Weber et sa Fondation pendant 30 ans, donc depuis 1985. Je l'ai vu quotidiennement, avec son épouse, j'étais la plus proche collaboratrice. Le bureau était juste à côté de sa maison et à chaque moment il arrivait en courant, en enjambant les escaliers à toute vitesse. Il a toujours été appelé pour aider et il a laissé parler son cœur dans la décision de mener une campagne. Il était entier et complètement libre dans ses choix. Il n'était membre d'aucune partie politique. Il n'avait pas de fortune et il a même deux fois augmenté les hypothèques de sa maison pour le financement de ses campagnes.

M. Franz Weber était toujours élégant, humble, humain, plein d'humour et surtout infatigable, plein d'énergie à revendre. M. Franz Weber me poussait au-delà de mes limites. Il avait la capacité de motiver, le mot impossible n'existait pas pour lui et je vous assure, nous avons déplacé les montagnes. Pour tout ce qu'il m'a appris, ce qu'il a fait, ce qu'il était, je lui reste éternellement reconnaissante. Quand il est parti ce printemps, je n'ai pas seulement perdu un être proche, mais aussi mon père spirituel. Mais j'avais aussi le désir de dire Merci à ce grand homme exceptionnel qui a vécu depuis 1974 à Montreux.

Et le plus logique était pour moi une dernière pétition et cette fois à son honneur.

Il a reçu de nombreux prix, reconnaissances et récompenses nationaux et internationaux, parmi lesquels le Prix allemand de la protection de la nature et le Prix européen pour l'aménagement du territoire. Il a également été nommé Citoyen d'honneur de Delphes. L'importance de son œuvre est énorme et incontestée, comme le prouvent les innombrables témoignages, articles de presse, émissions télévisées et messages de condoléances du monde entier. La récolte de signatures à Montreux fut un moment de deuil et de réconfort pour moi.

J'ai réellement été surprise par l'accueil favorable de la pétition pour un hommage montreusien à M. Franz Weber : beaucoup de témoignages personnels de la part des personnes qui ont connu M. Franz Weber à Montreux, qui ont croisé son chemin et qui m'ont raconté des anecdotes et histoires ! Même des personnes du Valais qui travaillent dans le secteur de la construction ont signé la pétition en disant « oui quelque part il a eu raison ». Des Français, Australiens, Allemands et même des Américains m'ont dit d'avoir entendu parler de M. Franz Weber ou le connaître grâce à ses actions. Mais c'était surtout les Montreusien qui ont témoigné de leur fierté : il était l'un d'eux et ils ont exprimé leur reconnaissance en signant la pétition. La commune de Montreux peut être fière que M. Franz Weber ait habité ici depuis 1974. Il a aimé cet endroit, il l'a défendu et honoré. Il appartient désormais à la commune de Montreux de l'honorer à son tour.

Intervention de Christian Guhl

J'ai connu M. M. Franz Weber depuis son arrivée à Montreux, car il a contacté mon père demandant des renseignements et documents. J'ai toujours pu constater que c'était une personne sincère même s'il se faisait toujours critiquer concernant sa fortune. Il aurait pu continuer à rester en tant que journaliste de la ville de Paris. Depuis là, il a commencé à œuvrer pour combattre un complexe immobilier dans le Canton des Grisons, sauver des animaux et d'autres éléments du patrimoine. M. Franz Weber mériterait la reconnaissance de la Commune de Montreux, malgré ses litiges impliquant les autorités Montreusiennes. En général l'œuvre de M. Franz Werber est positive.

Un commissaire a entendu dire que c'était une personne hors du commun, passionnante ne laissant aucun individu indifférent tout en faisant des bonnes actions comme : en Lavaux, l'Engadine, les phoques en France région Provence. Il se demande, ce qu'il a vraiment contribuer en faveur de Montreux. Pour votre information, le cas des Villas Dubochets, ces dites, n'ont jamais été prévues d'être démolies. Le commissaire a entendu dire : que M. Franz Weber s'est allié avec ses voisins du quartier afin que la salle Omnisport ne soit pas trop haute. Il manque environ 30 centimètres pour être aux normes pour des grands tournois internationaux comme : le basket-ball, le volleyball. Notre ancien Syndic Jean-Jacques Cevey n'a pas une rue ou un parc en son nom.

Un commissaire, compare M. Franz Weber au « Cenovis », soit nous l'aimons, soit nous ne l'aimons pas. Personnellement, je ne figure pas dans la catégorie des gens l'estimant particulier. Ce personnage, a fait plus de tort que du bien pour notre Commune. La

majorité de ces combats, n'ont rien avoir avec la région. À l'époque, il a dû falloir creuser dans le Port du Basset prétextant que cela impactera les poissons du lac. Au sujet de sa villa, il n'a pas demandé le permis de construction, afin de bâtir une véranda. Personnellement, je suis opposé qu'on lui érige une statue ou qu'on nomme une rue à son nom. Prenant exemple : Claude Nobs, Freddie Mercury tous deux, ont apporté la reconnaissance de notre ville.

Une commissaire témoigne que M. Franz Weber est connu comme le chanteur Freddie Mercury et d'autres personnes ramenant aussi des touristes en Lavaux séjournant à Montreux. Économiquement parlant, dans le domaine du tourisme, M. Franz Weber à tout autant droit d'y figurer dans notre commune à Montreux. Nous pouvons revenir au 18ème siècle sur le personnage de Jean-Jacques Rousseau figurant sur beaucoup de plaque dans notre pays, que cette personne était controversée pensant autant que M. Franz Weber et pensant qu'il a préparé notre futur.

Un commissaire affirme que M. Franz Weber a tout de même préservé la région en Lavaux inscrite au Patrimoine Mondiale de l'Unesco qui attire de nombreux touristes. Entre autres, trouvant inconcevable que certaines personnalités aient reçues une rue, statue à leur nom en ne séjournant qu'une courte durée à Montreux. Ce personnage a été agressif tant pour les Municipalités de droite et de gauche. La seule chose qui ayant abouti sur notre territoire, est la question des résidences secondaires. C'est évident que certains y voient un frein à notre économie. Cette initiative a passé, la ville ne nous appartenant plus. Si M. Franz Weber n'était pas si radical sur ces propos, on n'aurait pas bénéficié de ce patrimoine unique.

Un commissaire comprenant que cela n'est pas si facile de trouver un emplacement correspondant aux vœux des pétitionnaires ainsi qu'à notre collègue Florian Chiaradia. Je comprends que beaucoup de personnes ayant été déçues de l'attitude de M. Franz Weber auprès des Municipalités, les Syndics, les Conseils Communaux, qui nous prenait pour des espèces d'acteurs incapable à agir du fond de la corbeille. J'ai ressenti depuis 1974, qu'il nuisait à Montreux et que ces campagnes m'ont coûtées de l'argent. J'étais enthousiaste à l'idée d'entreprendre des organisations, par le biais de signatures, des conférences de presse et d'action diverses pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine. Pensez que cela impactera dans les quatre ou cinq prochaines générations ? Il ne faut pas confondre M. Franz Weber et toutes les dispositions d'aménagement du territoire depuis 45 ans, il n'y avait pas de règlements. Depuis 45 ans du plan Fédéral, Cantonal et Communale, nous avons des tonnes de dispositions en matière de l'aménagement du territoire.

Un commissaire a entendu dernièrement dans un restaurant situé dans en Lavaux, que de simples agrandissements par exemple extensions et verrières sont interdites à la suite des lois mise en place par M. Franz Weber. Lorsque on visite une ville, nous ne regardons pas toutes les rues portant une plaquette ou statue. Rebondissant au tout début au propos du début de notre Syndic, changer le nom d'une rue implique de gros frais administratifs.

Une commissaire a relevé que le peuple avait suivi M. Franz Weber sur ce sujet et que ce

n’est en aucun cas lui qui a instauré cette loi en Lavaux.

Conclusion

C'est à la majorité de la commission chargée de l’examen de la pétition déposée par le Comité a accepté au sujet : pour un hommage montreusien à Franz Weber.

4 oui, 3 non, 1 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Pablo Menzi (UDC)